

Réunion du conseil d'administration du 13/08/2015

Présents : Laurent De Greef, Benoît Nicaise, Michael Loubris, Gaël Vandezande et Benjamin Anciaux.

Lieu et heure du début : Le CJC à 19h15.

Approbation de l'Ordre du Jour

L'ODJ est approuvé.

Approbation du PV du 24 juin 2015

Le PV est approuvé.

État des lieux financiers au 31 juillet

Benjamin présente l'état des lieux et réponds aux questions des administrateurs sur les rentrées et dépenses du mois de juillet. Le CA s'interroge sur l'état des projets vu le peu d'investissements réalisés.

Benjamin présente ensuite les prévisions budgétaires liées à l'emploi pour l'année 2016. Après réflexion, le CA décide de budgétiser l'ensemble du remboursement du trop perçu de 2013 sur la comptabilité de l'année en cours. Cela permettra ainsi aux administrateurs de 2016 de compter sur l'ensemble des subsides lors de leur mandat.

Le CA pense que la réalité de 2016 se trouvera à cheval entre la prévision pessimiste et la prévision neutre. Le permanent imagine que la situation sera plus proche de la prévision neutre que de la pessimiste.

Travail des permanents

Benjamin présente le document.

Site web

Laurent regrette que malgré le travail des trois permanents sur ce point, il n'ait pas pu être présenté dans le délai prévu.

AVATAR

Laurent propose d'effectuer un débriefing avec l'équipe et Benjamin avant d'effectuer un compte rendu aux administrateurs. Il communiquera cependant la date de réunion (normalement début septembre) aux autres administrateurs s'ils veulent se joindre à la réunion.

Le CA s'interroge ensuite sur les dépassements de budget, la responsabilité des organisateurs et sur la charte qu'ils ont signée. Devant l'ampleur de la discussion et l'heure avançant, les administrateurs reportent leur réflexion après la réunion de débriefing.

Le CA note cependant qu'AVATAR doit se repositionner par rapport à la concurrence des mass-larp ainsi qu'à des arguments de nombre et/ou de qualité.

Concernant le résultat financier, Gaël ne peut encore se prononcer de manière sure mais il estime que le déficit général se situera en 6.000 et 10.000 euros.

Cellule internationale + Knudepunkt

Gaël s'interroge sur le remboursement que le Knutepunkt doit encore à la fédération. Fabrice devra se renseigner à son retour. Benoit contactera également les deux bénévoles partis au Knutepunkt cette année que nous attendons toujours de leur part un compte rendu écrit en plus d'une conférence à BEta Larp.

Benoît explique sa rencontre avec Christelle, une jeune bénévole intéressée par le méta-GN qui se proposait d'interviewer des organisateurs dans des événements comme LaboGN ou autre.

Le CA se divise sur la politique à appliquer par rapport à ce type de demande. Une partie du CA estime qu'un défraiement partiel des frais de déplacement de ce type d'action serait un encouragement et une motivation supplémentaire tandis que d'autres administrateurs pensent au contraire que le défraiement ne ferait que tuer le volontariat.

Concernant la participation de BE Larp à des actions comme les GNiales ou le futur Knudepunkt, les permanents rédigeront un dossier de projet pour le prochain CA.

Statistique newsletter

Benjamin présente le graphique statistique et le commente avant de répondre aux questions des administrateurs.

Alarme stock

Présentation du point par Benjamin. Le CA pense que le service stock et le service prêt pourraient enfin démarrer.

BGF + Kaernunos

La préparation du Brussel Game Festival avance bien. Le contrat est signé avec le BGF et Benjamin leur transmettra leur copie. L'animation se présente bien, il y aura 2 fois 5 personnes le samedi et le dimanche. Waarp sera présent. Les bannières sont commandées et seront livrées vendredi.

Benjamin imprimera environ 500 documents de présentation pour le stand.

Laurent explique au CA que Kaernunos a récemment contacté les organisateurs du BGF pour voir s'il était possible pour eux de disposer d'un stand. La réponse du BGF fut négative avant de contacter Laurent. Ce dernier s'interroge sur l'opportunité de leur permettre de tenir un stand et de faire ainsi progresser le monde du GN. Michael pense que cela pourrait se négocier si Kaernunos accepte de faire la promotion de BE Larp.

Ne disposant cependant pas d'assez de bannières, le CA de BE Larp ne se prononce finalement pas.

BEta Larp 2016

Michael présente le cahier des charges de l'événement.

Benoit demande de modifier le point 6g et de passer la durée du débriefing à 3 mois au lieu de 1. Le CA valide cette modification.

Gaël s'interroge sur la pertinence du point 4 précisant la date de l'événement car BEta Larp est maintenant dissocié de la pré-AG. Le reste du CA ne partage pas son avis car la prochaine édition de BEta Larp devra être associée à la pré-AG avant de supprimer celle-ci lors de l'AG.

Le CA s'accorde du temps de réflexion sur ce projet et reporte ce point à la prochaine séance.

Facturation et défraiement bénévoles

Laurent regrette la réponse faite par Benjamin à Letizia concernant la rétribution de cette dernière. Il trouve que la réponse ne correspondait pas aux décisions prises précédemment lors du CA et que la crédibilité professionnelle de BE Larp en a souffert.

Évaluation du P4 et rédaction du prochain

Benjamin explique qu'il va commencer l'évaluation du P4 avant d'entamer la rédaction du suivant. Il s'interroge sur la participation des administrateurs et/ou des bénévoles à cet exercice.

Michael propose que Benjamin fasse un appel aux bénévoles, un appel aux membres et, en fonction des réponses et de la motivation du CA, il pourra déterminer comment procéder.

Benoit propose que l'on mette en place un soutien pour les bénévoles intéressés par cet exercice.

Secrétaire Général du CJC

Benjamin expose la situation de vacance du Secrétaire Général au CJC ainsi que son potentiel intérêt pour cette fonction. Le CA soutiendra Benjamin dans sa demande s'il persiste dans cette voie.

Plan com, logo et travail de Julie

Benjamin explique la situation de Julie et s'interroge sur son travail à une charte graphique. Le CA encourage Julie à travailler sur le plan de communication afin de préparer le travail pour une future modification de logo et de charte graphique. La redéfinition de notre identité visuelle va devoir faire l'objet d'un appel d'offre budgétisé.

Pour la note,
Benjamin